La Banque Laurentienne clarifie l'incidence du récent examen des prêts hypothécaires

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 11 déc. 2017) - Le 5 décembre 2017, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») (TSX:LB) a communiqué l'existence de problèmes découlant d'un examen de prêts hypothécaires qu'elle avait vendus à un tiers acheteur. Ces problèmes ont entraîné le rachat par la Banque de certains prêts hypothécaires et l'amélioration des processus de contrôle de la qualité et des procédures de souscription, et pourraient obliger la Banque à racheter des prêts hypothécaires additionnels. Compte tenu de la récente couverture de presse, la Banque souhaite clarifier les raisons qui l'incitent à croire que ces questions n'auront pas d'incidences significatives sur ses activités, sa capacité de financement et ses fonds propres. Par conséquent, la Banque publie ce communiqué de presse et produit une déclaration de changement important par mesure préventive pour attirer l'attention du marché sur l'incidence de ces questions sur ses activités, sa capacité de financement et ses fonds propres. Le rendement des prêts hypothécaires en cause est conforme au rendement de l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires de la Banque, aucun employé n'a été complice de fausses déclarations, et la Banque a déterminé qu'aucun courtier en particulier n'était à l'origine d'une partie importante des prêts hypothécaires accordés sur la foi de fausses déclarations. La valeur des prêts hypothécaires qui pourraient devoir être rachetés du tiers acheteur représente environ 1,6 % de l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Banque et moins de 1 % de l'ensemble de son portefeuille de prêts. La Banque dispose des liquidités disponibles pour procéder au rachat des prêts hypothécaires touchés et ses sources de financement sont diversifiées. Pour ces raisons et d'autres plus amplement décrites dans la déclaration de changement important, la Banque ne croit pas que ces éléments auront une incidence significative sur ses activités, ses fonds propres et sa capacité de financement.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Bien que la Banque soit d'avis que ses hypothèses et ses prévisions à l'égard i) des montants des prêts hypothécaires qui devront être rachetés et du maintien du rendement des prêts hypothécaires en cause, ii) du succès de la mise en œuvre de ses processus de contrôle de la qualité et de ses procédures de souscription améliorées et iii) du fait qu'elle n'aura pas accès à la facilité de crédit du tiers acheteur pendant une période limitée sont des hypothèses et des prévisions raisonnables, ces dernières sont assujetties à certains risques et incertitudes et pourraient s'avérer inexactes. Les risques et incertitudes de nature spécifique qui peuvent faire en sorte que ces hypothèses et ces prévisions soient inexactes et qui pourraient avoir une incidence sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque comprennent i) la possibilité que les résultats de l'audit par échantillonnage limité des prêts hypothécaires sur lequel reposent les hypothèses et les prévisions ne soient pas représentatifs de l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur; ii) la possibilité qu'un autre tiers acheteur exige un audit ou le rachat d'un certain nombre de prêts hypothécaires non admissibles ou problématiques qui lui ont été vendus, iii) l'amélioration des processus de contrôle de la qualité et des procédures de souscription mise en œuvre par la Banque n'a pas le succès escompté et iv) l'insatisfaction du tiers acheteur quant à l'amélioration des processus de contrôle de la qualité et des procédures de souscription et la possibilité que le tiers acheteur retarde ou refuse l'accès à sa facilité de crédit. Les investisseurs devraient également consulter la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » du rapport de gestion de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution financière dont les activités s'étendent principalement au Canada. Fondée en 1846, elle a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière et est guidée par ses valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté. Elle sert un million et demi de clients partout au pays et emploie plus de 3 700 personnes, ce qui fait d'elle un acteur important dans plusieurs segments de marché. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales au Québec. Elle se démarque également par son savoir-faire auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un des principaux

fournisseurs canadiens de produits et services bancaires et de comptes d'investissement par l'entremise de conseillers financiers et de courtiers. Valeurs mobilières Banque Laurentienne offre des services de courtage de plein exercice à une clientèle d'investisseurs institutionnels et particuliers. La Banque gère un actif au bilan de 47 milliards $, de même que des actifs administrés de 32 milliards $.

Renseignements :

Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications 514 284-4500, poste 8232
helene.soulard@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2017-12-11-La-Banque-Laurentienne-clarifie-lincidence-du-recent-examen-des-prets-hypothecaires